



**International Year
of Cooperatives**

Cooperatives Build
a Better World



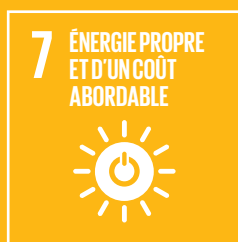
Committee for
the promotion
and advancement
of cooperatives



Construire ensemble un monde meilleur : contributions coopératives aux ODD

**Garantir l'accès de tous à des services
énergétiques fiables, durables et
modernes, à un coût abordable**





L'ODD 7 ENGAGE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE À GARANTIR L'ACCÈS UNIVERSEL À UNE ÉNERGIE ABORDABLE, FIABLE, DURABLE ET MODERNE D'ICI 2030.

Bien que des progrès considérables aient été réalisés, le monde reste en retard pour atteindre cet objectif. En 2023, près de 92 % de la population mondiale avait accès à l'électricité, la capacité d'énergie renouvelable par habitant a atteint un niveau record, et les flux financiers publics internationaux vers les pays en développement ont dépassé 21,6 milliards de dollars. Pourtant, plus de 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité et 2,1 milliards de personnes continuent de dépendre de combustibles de cuisson polluants. La croissance des énergies renouvelables, les améliorations de l'efficacité énergétique ainsi que l'ampleur et la répartition des investissements demeurent inégales et insuffisantes.¹

L'accentuation des disparités régionales reste un obstacle majeur à la mise en œuvre de ces solutions.² En Afrique subsaharienne, le nombre de nouveaux raccordements à l'électricité a à peine suivi le rythme de la croissance démographique rendant les solutions décentralisées indispensables. De fait, entre 2020 et 2022, les mini-réseaux et les systèmes solaires autonomes ont représenté 55 % des nouveaux raccordements dans la région, montrant à la fois leur efficacité et les limites de l'expansion centralisée du réseau. En Asie du Sud et du Sud-Est, les taux d'électrification ont progressé de manière significative. Cependant, les progrès en matière de cuisson propre restent à la traîne, freinés par des coûts initiaux élevés, des réseaux de distribution fragiles et des difficultés d'accès à l'énergie pour les ménages à faibles revenus. L'Amérique latine et les Caraïbes ont atteint un accès quasi universel à l'électricité mais sont confrontées à des pressions croissantes sur l'accessibilité financière et à des risques accrus liés au climat en matière de fiabilité, notamment pour les systèmes hydroélectriques vulnérables à la sécheresse. Dans l'ensemble des économies

en développement, les coûts de financement élevés, la perception des risques d'investissement et l'accès limité aux capitaux continuent de ralentir le déploiement des systèmes énergétiques modernes privant ainsi des centaines de millions de personnes de services énergétiques fiables, abordables et propres.

Dans les pays à revenu élevé, bien que l'accès soit largement universel, la précarité énergétique, la volatilité des prix, le vieillissement des infrastructures et la hausse de la demande liée à l'électrification des transports, du chauffage et des centres de données exercent de nouvelles pressions sur la résilience des systèmes. Partout en Europe, grâce à différents mécanismes – contrats d'achat d'électricité (CAE)³ avec les municipalités ou les industries locales, ou encore la rénovation de logements et le partage d'énergie –, des approches menées par les citoyens ont aidé les communautés à traverser les crises répétées des prix de l'énergie, y compris celles déclenchées par la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine.⁴ Par exemple, la coopérative énergétique grecque CommonEn, fondée en 2021 à Ioannina, a obtenu l'application de la compensation nette par le fournisseur local, réduisant significativement les factures d'électricité de ses membres.⁵ Elle fait également preuve de solidarité intercoopérative en fournissant gratuitement de l'électricité aux ménages vulnérables.

Ces tendances indiquent que le principal obstacle à la réalisation de l'ODD 7 n'est plus la faisabilité technologique mais la capacité de mise en œuvre, la conception institutionnelle et une répartition équitable des investissements. Les infrastructures énergétiques et les flux de capitaux restent concentrés dans les régions à revenu élevé tandis que de nombreux pays à revenu faible ou intermédiaire manquent de stabilité réglementaire, d'instruments de financement à long terme et d'institutions ancrées localement nécessaires pour développer et gérer des systèmes énergétiques modernes.⁶ En conséquence, les communautés rurales et périurbaines d'Afrique et de certaines régions d'Asie restent insuffisamment desservies tandis que les défis liés à l'accessibilité financière et à la résilience s'intensifient même dans les économies avancées. Comblar cet écart exige des modèles de mise en œuvre qui associent investissement dans les infrastructures, propriété communautaire, viabilité financière et responsabilité à long terme. Les coopératives d'énergie et d'électricité sont bien placées pour contribuer en tant que partenaires locaux, ancrés dans leurs territoires et dirigés par leurs membres, à la promotion d'une énergie abordable et propre pour tous.

¹ Suivi de l'ODD 7 : rapport 2025 sur les progrès en matière d'énergie : <https://www.irena.org/Publications/2025/Jun/Tracking-SDG-7-The-Energy-Progress-Report-2025>

² Nations Unies, Rapport 2025 sur les objectifs de développement durable : <https://unstats.un.org/sdgs/report/2025/The-Sustainable-Development-Goals-Report-2025.pdf>

³ Les contrats d'achat d'électricité (*Power Purchase Agreements – PPA*) sont des contrats de long terme (de 5 à 20 ans) conclus entre des producteurs d'électricité et des acheteurs (services publics, entreprises ou gouvernements) afin d'acheter de l'énergie renouvelable à des prix fixes, négociés à l'avance.

⁴ Le diamant brut caché ? Les communautés énergétiques et le plan d'action de l'UE pour une énergie abordable (février 2025) : <https://www.rescoop.eu/news-and-events/news/the-diamond-hidden-in-the-rough-energy-communities-and-the-eus-action-plan-on-affordable-energy>

⁵ CommonEn : un modèle grec pour lutter contre la précarité énergétique, Euronews (6 mars 2025), <https://www.euronews.com/my-europe/2025/03/06/commonen-a-greek-model-for-tackling-energy-poverty>

⁶ Agence internationale de l'énergie. Perspectives énergétiques mondiales 2024 : <https://www.iea.org/reports/world-energy-outlook-2024>

LA DIFFÉRENCE COOPÉRATIVE : COMMENT ELLES FAVORISENT UNE ÉNERGIE PROPRE ET ABORDABLE

Les coopératives jouent un rôle distinct et stratégique dans la réalisation de l'ODD 7 en comblant les lacunes structurelles en matière d'accès à l'énergie, d'accessibilité financière et de transition vers les énergies propres grâce à la propriété démocratique et à une fourniture de services ancrée localement. Contrairement aux entreprises détenues par des investisseurs privés, les coopératives sont créées pour servir leurs membres plutôt que pour maximiser les profits des actionnaires. Cette orientation vers un service universel les rend particulièrement efficaces dans les régions historiquement négligées par les fournisseurs commerciaux. Au Bangladesh, le modèle d'électrification rurale *Palli Bidyut Samity* (PBS), qui regroupe 80 coopératives de distribution gérées localement, fournit aujourd'hui de l'électricité à plus de 100 millions de personnes, soit environ la moitié de la population nationale, transformant les conditions de vie et la productivité en milieu rural.⁷ Aux États-Unis, plus de 900 coopératives électriques rurales créées pendant le New Deal desservent aujourd'hui près de 42 millions de personnes dans 2 500 comtés et exploitent près de 42 % des lignes de distribution du pays. Fonctionnant selon le principe du coût du service et sans but lucratif, les coopératives américaines reversent leurs excédents de revenus à leurs membres-propriétaires, avec plus de 1,3 milliard de dollars en crédits de capital ces dernières années, contribuant ainsi à la stabilisation des tarifs et au renforcement de la fiabilité du réseau à long terme.⁸ La Banque mondiale a également reconnu que les modèles de distribution décentralisés et ancrés dans la communauté, tels que les mini-réseaux et les systèmes autonomes, comptaient parmi les solutions les plus efficaces pour atteindre les populations encore privées d'électricité.⁹

Les coopératives énergétiques renforcent également l'accessibilité financière et la viabilité économique en mobilisant les investissements locaux dans des projets solaires, éoliens, hydroélectriques et de biogaz, garantissant ainsi que la production d'énergie reste la propriété des communautés et socialement responsable. En réinvestissant leurs revenus dans la maintenance, la modernisation et l'expansion de leurs infrastructures plutôt que d'en extraire des profits, elles modèrent la volatilité des prix et améliorent leur viabilité à long terme. En France, Enercoop illustre concrètement ce modèle : structurée en

réseau de 10 coopératives régionales, elle fournit 129 MW d'électricité 100 % renouvelable à 58 000 consommateurs tout en réinvestissant ses excédents au profit de ses membres et pour soutenir d'autres initiatives de transition énergétique. Au Costa Rica, quatre coopératives d'énergies renouvelables – Coopelesca, Coopeguanacaste, Coopesantos R.L. et Coopealfaroruz – fondées entre 1965 et 1972, ont été créées pour apporter l'électricité aux communautés rurales et isolées, historiquement mal desservies par les fournisseurs traditionnels. Elles sont aujourd'hui réunies au sein du consortium Conelectrica et représentent environ 200 000 membres. Elles produisent de l'électricité à partir de sources renouvelables diversifiées, l'hydroélectricité, le solaire et l'éolien notamment, la distribuent à l'échelle nationale et réinvestissent les excédents dans des initiatives locales de développement durable. Au-delà de l'élargissement de l'accès à une énergie propre, ces coopératives favorisent la protection de l'environnement et l'action climatique en impliquant les communautés dans des actions de conservation et de sensibilisation. Leur modèle coopératif garantit une fourniture de services inclusive, une appropriation locale et des bénéfices tangibles pour la communauté, atteignant même les foyers les plus isolés tout en renforçant la résilience et le développement durable.¹⁰

Au Malawi, le Clean Energy Cooperatives Program (CECP), mis en œuvre par NRECA International, visait à créer cinq coopératives d'énergie propre communautaires en zones rurales dans le cadre de l'objectif national d'électrification universelle d'ici 2030. Le CECP s'attache à développer des portefeuilles de projets viables, à renforcer les capacités techniques et de gestion locales, à obtenir des financements, à consolider les cadres réglementaires et à nouer un partenariat avec le ministère de l'Énergie pour institutionnaliser le modèle. Ancrée dans les sept principes coopératifs, l'initiative privilégie la qualité du service, la durabilité et l'appropriation communautaire plutôt que la recherche du profit, positionnant les coopératives rurales d'électricité comme une voie concrète vers l'autonomie et un accès durable à l'énergie.¹¹ Ces exemples démontrent que les modèles de propriété coopérative peuvent fournir des services énergétiques fiables et modernes dans des contextes où le capital privé est limité ou réticent face au risque.

Dans la transition énergétique vers les énergies renouvelables, les coopératives ancrent la propriété au niveau local, instaurent la confiance du public et préservent la valeur économique au sein des communautés. Des

7 Association nationale des coopératives rurales d'électricité (NRECA). Bangladesh – Le secret du succès. <https://www.nrecainternational.coop/bangladesh-secret-success/>

8 Association nationale des coopératives rurales d'électricité. Faits et chiffres des coopératives. <https://www.electric.coop/electric-cooperative-fact-sheet>

9 Banque mondiale. Suivi de l'ODD 7 : Rapport sur les progrès de l'énergie 2025. : <https://trackingsdg7.esmap.org/downloads>

10 Coopératives d'énergie renouvelable au Costa Rica : Costa Rica FR | coops4dev.coop

11 Programme des coopératives d'énergie propre du Malawi, NRECA International. <https://www.nrecainternational.coop/malawicecp/>

exemples en Allemagne, au Danemark et en Irlande montrent comment des projets énergétiques portés par les communautés peuvent changer d'échelle à l'échelle nationale, renforcer l'acceptation sociale des énergies renouvelables, créer des emplois locaux et conserver la valeur économique sur les territoires. Ces exemples démontrent ainsi que la gouvernance coopérative est non seulement socialement inclusive mais aussi techniquement et financièrement viable pour faire progresser un accès universel à une énergie durable et abordable. Le mouvement allemand de l'énergie citoyenne, en particulier, illustre l'ampleur que peuvent atteindre de tels modèles : en 2016, les citoyens et les agriculteurs détenaient collectivement environ 42 % de la capacité nationale de production d'énergies renouvelables au travers de plus 1 000 coopératives énergétiques. Les projets d'énergies renouvelables communautaires génèrent de manière constante des retombées économiques locales supérieures à celles des projets menés par des acteurs extérieurs, les revenus étant réinvestis localement et les marchés publics privilégiant les entreprises régionales. En intégrant les infrastructures énergétiques dans des structures de gouvernance démocratique, les coopératives renforcent l'acceptation sociale, réduisent les oppositions aux installations d'énergies renouvelables et consolident leur stabilité opérationnelle sur le long terme.

Au-delà de la seule fourniture d'énergie, les coopératives jouent un rôle croissant dans la gestion de la demande, de l'efficacité énergétique, de l'électrification des usages finaux et de la transition vers des modes de cuisson propre. En tant qu'institutions locales de confiance elles sont idéalement placées pour faciliter l'adoption d'appareils performants, de solutions de mobilité électrique, de pompes d'irrigation, de systèmes de stockage frigorifique et de technologies de cuisson propre grâce à des mécanismes de financement collectif et à l'implication directe de leurs membres. Dans les contextes à revenu élevé, les coopératives protègent

également les consommateurs face à la croissance rapide de la demande électrique. Aux États-Unis, plusieurs coopératives de production et de transport d'électricité, négociant le raccordement de centres de données, ont exigé que les grands consommateurs industriels et commerciaux à forte consommation d'électricité financent l'intégralité des renforcements de réseau nécessaires, préservant ainsi les ménages ruraux de hausses tarifaires disproportionnées tout en renforçant la résilience du système électrique.

Au Portugal, la Cooperativa Eléctrica de Loureiro (CEL) est une société coopérative à responsabilité limitée presque centenaire qui, depuis 1933, garantit la fourniture d'électricité à la paroisse de Loureiro, dans le nord du pays. Attentive aux évolutions législatives et technologiques du secteur énergétique, la CEL exploite 21 postes de transformation qui distribuent l'électricité aux foyers, aux commerces et à l'industrie, en s'étendant au rythme de la croissance démographique et de l'activité industrielle locale. En définissant des critères environnementaux pour ses fournisseurs, la coopérative privilégie l'utilisation responsable des ressources naturelles, déploie des systèmes photovoltaïques pour l'autoconsommation, réduit les émissions de CO₂ et contractualise une électricité 100 % verte pour ses installations industrielles.

Pris ensemble, ces exemples démontrent que les coopératives ne sont pas des acteurs périphériques mais des partenaires systémiques capables d'élargir l'accès à l'énergie, d'en améliorer l'abordabilité, de renforcer la résilience et d'accélérer la transition vers des énergies propres. Leur structure fondée sur la propriété des membres et l'ancrage communautaire en fait des instruments concrets et évolutifs pour la mise en œuvre de l'ODD 7 aussi bien dans les marchés énergétiques insuffisamment desservis que dans les marchés avancés.



ÉTUDES DE CAS DANS LE MONDE ENTIER



Leadership coopératif dans la transition vers les énergies renouvelables

[La coopérative CLIMBS Life and General Insurance, membre de l'ACI-AP aux Philippines](#), promeut une énergie inclusive et résiliente en développant la *Coopérative d'énergies renouvelables des Philippines* (RECoop). RECoop est une coopérative secondaire dédiée à la fourniture de solutions d'énergies renouvelables abordables et de haute qualité, en donnant la priorité aux communautés mal desservies. Guidée par les principes coopératifs, elle vise à autonomiser les communautés, à promouvoir l'inclusion économique et à soutenir la durabilité environnementale. Cette initiative est née des discussions communautaires qui ont émergé lors du premier Sommet mondial coopératif sur le climat qui s'est tenu à Bangkok, en Thaïlande, en novembre 2024. La demande croissante d'électricité et d'énergie solaire a triplé, de nombreuses zones reculées ayant peu ou pas accès aux réseaux électriques, ce qui entraîne un isolement géographique. Les combustibles fossiles et les contraintes économiques constituent également des enjeux majeurs pour l'approvisionnement et la stabilité énergétiques. Cette étape essentielle vers la transformation a conduit de nombreux dirigeants coopératifs à prendre les devants et à investir dans les ressources d'énergie renouvelable. En s'orientant vers des sources d'énergie plus vertes et plus propres, RECoop vise à offrir un accès facile et abordable à l'énergie dans les

zones éloignées et les communautés rurales disposant de peu ou pas d'approvisionnement énergétique. S'appuyant sur les expériences précédentes de PHCCI-Dumaguete, l'un des membres-proprétaires de CLIMBS, son projet de solarisation a permis de réaliser des économies d'environ 30 à 40 % sur sa facture d'électricité grâce à l'énergie solaire.

En Australie, l'électricité a été historiquement distribuée par des entreprises privées. La plus grande partie de l'électricité est produite à partir de charbon malgré les vastes étendues désertiques et un ensoleillement parmi les plus importants au monde dont bénéficie le pays. L'Australie a récemment dévoilé de nouveaux objectifs de décarbonation : atteindre notamment la neutralité carbone d'ici 2050 offrant ainsi des opportunités majeures pour un avenir énergétique propre. Les coopératives énergétiques contribuent à accélérer la transition vers les énergies renouvelables et apportent une plus grande valeur à leurs membres en constituant des actifs plus sûrs et durables à long terme. Le pouvoir d'achat collectif, créé par l'association de particuliers au sein d'une coopérative énergétique, redonne le contrôle aux citoyens et permet de réduire les coûts.

Cooperative Power, ou CoPower, est une initiative communautaire opérant dans de vastes régions d'Australie. Elle propose un modèle unique, démocratique et à but non lucratif qui redistribue les bénéfices aux personnes. CoPower investit dans les énergies renouvelables communautaires (telles que les centrales solaires, l'énergie éolienne, le stockage par batteries et l'efficacité énergétique des logements).

Les coopératives d'électricité : un modèle d'envergure et d'accessibilité

Aux États Unis, la [National Rural Electric Cooperative Association](#)

(NRECA) représente plus de 900 coopératives rurales d'électricité, initialement créées dans les années 1930 afin d'électrifier des zones que les entreprises privées d'électricité jugeaient non rentables. Aujourd'hui, ces coopératives desservent environ 42 millions de personnes dans 2 500 comtés, exploitent près de 40 à 42 % des lignes de distribution électrique du pays et fonctionnent selon un modèle à but non lucratif fondé sur le coût du service, en redistribuant les excédents à leurs membres sous forme de parts de capital. Ce modèle a permis un réinvestissement constant dans la modernisation des infrastructures, la résilience du réseau, l'intégration des énergies renouvelables et, de plus en plus, la protection des consommateurs ruraux face à la demande croissante d'énergie, notamment celle des centres de données

En Bolivie, la [Cooperativa Rural de Electrificación \(CRE\)](#) de Santa Cruz dessert environ 800 000 consommateurs-membres grâce à une structure tarifaire transparente et basée sur les coûts. Les revenus sont réinvestis dans l'expansion et la qualité du service, illustrant ainsi comment la gouvernance coopérative peut fournir des services énergétiques fiables et financièrement viables à grande échelle.



Les communautés énergétiques citoyennes, moteurs de la transition

Partout en Europe, les coopératives énergétiques et les communautés énergétiques citoyennes se sont imposées comme de puissants acteurs de la mise en œuvre de l'ODD 7. Elles allient propriété démocratique et déploiement à grande échelle

des énergies renouvelables, tout en optimisant la production et la consommation simultanées au niveau local. Dans [le cadre du paquet « Énergie propre » de l'Union européenne](#), les communautés énergétiques citoyennes sont officiellement reconnues, bénéficiant d'un cadre politique favorable qui a permis une croissance rapide. REScoop.eu, la fédération européenne des coopératives énergétiques, fondée en 2011, regroupe aujourd'hui 121 organisations membres dans 25 pays, représentant environ 2 500 coopératives d'énergies renouvelables et près de 2 millions de citoyens. Conformément aux directives européennes sur les énergies renouvelables, l'Italie investit de plus en plus dans la transition énergétique, en définissant des incitations spécifiques pour la création de communautés d'énergies renouvelables (CER). Bien que le cadre juridique coopératif italien offre différentes formes juridiques pour la création de ces communautés, notamment les associations et les fondations participatives, le modèle coopératif s'impose clairement comme le plus efficace pour garantir l'appropriation citoyenne et la participation économique, notamment parce qu'il permet aux membres de réaliser des investissements communs et de promouvoir la démocratie énergétique. L'essor de plus de 60 coopératives énergétiques membres de Legacoop au cours de ces deux dernières années répond aux objectifs de développement durable 7.1 (accès universel à des services énergétiques abordables, fiables et modernes) et 7.2 (augmentation de la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique). À travers sa structure internationale de développement coopératif, Haliéus, Legacoop renforce la collaboration

avec des acteurs publics et privés à Cuba, où la crise énergétique actuelle exige une transition énergétique urgente, renouvelable et inclusive.

En Flandre (Belgique), la coopérative énergétique [Ecopower](#) compte 72 000 membres qui investissent collectivement dans des éoliennes, des panneaux solaires et des systèmes de chauffage sans combustibles fossiles. Plus de 60 000 membres bénéficient ainsi d'une énergie 100 % verte. En 2022, alors que les prix de l'électricité s'envolaient dans toute l'Europe, Ecopower a maintenu ses tarifs aussi stables et aussi bas que possible, fournissant de l'électricité à un prix inférieur à celui de tout autre fournisseur d'énergie en Belgique. Cela a été rendu possible non seulement grâce à son engagement en faveur d'une production locale d'énergie renouvelable détenue par la communauté mais aussi grâce à sa volonté de faire passer les intérêts de ses membres avant le profit.



Énergie à propriété communautaire pour l'accès de proximité et les usages productifs

En Afrique subsaharienne, les coopératives s'imposent comme des partenaires clés pour l'accès à l'énergie du « dernier kilomètre ». Au Libéria, la [Coopérative Électrique de Totota \(TEC\)](#) illustre comment les modèles énergétiques à propriété communautaire peuvent contribuer directement à la réalisation de l'ODD

7 dans des contextes fragiles et insuffisamment desservis. Première coopérative rurale d'électricité à propriété communautaire du pays, avec l'appui technique de NRECA International, la TEC a développé et exploite un micro réseau hybride solaire et stockage, desservant des ménages, de petites entreprises et des installations de réfrigération commerciale à Totota. Conçu comme une micro régie gérée localement, ce système fournit une électricité fiable et abordable tout en dynamisant l'activité économique locale grâce notamment à des services de stockage frigorifique favorisant la conservation des aliments et la génération de revenus. Fait notable, après une courte période d'exploitation, la coopérative a atteint l'autonomie financière, couvrant ses coûts d'exploitation et constituant des réserves, démontrant ainsi que des systèmes énergétiques décentralisés et détenus par leurs membres peuvent à la fois avoir un impact social positif et être économiquement viables. Le modèle de Totota met en évidence le rôle que peuvent jouer les coopératives en tant que partenaires efficaces de distribution de l'énergie du « dernier kilomètre » pour étendre l'accès à une énergie moderne en Afrique subsaharienne.

Au Ghana, au Kenya et en Ouganda, des coopératives d'électrification rurale gèrent des installations de petite hydroélectricité et des systèmes solaires situés au delà de la portée des réseaux nationaux. En Tanzanie, les coopératives intègrent les énergies renouvelables dans les chaînes de valeur agricoles : les unions laitières utilisent le refroidissement solaire, les coopératives rizicoles exploitent des pompes d'irrigation solaires, et les coopératives de noix de cajou déploient des unités de séchage solaire pour réduire les pertes et accroître la valeur ajoutée.

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Les coopératives énergétiques sont idéalement positionnées pour faire progresser l'ODD 7, en fournissant une énergie abordable, fiable et résiliente ; toutefois, des obstacles structurels limitent leur capacité de déploiement, leur intégration et leur impact.

Les obstacles réglementaires favorisent souvent les grands opérateurs énergétiques, laissant les coopératives en difficulté pour obtenir des licences, un accès au réseau ou des conditions d'approvisionnement équitables. Cela limite leur capacité à développer des moyens de production, à exploiter des réseaux de distribution ou à participer aux nouveaux marchés de l'énergie, tels que les échanges locaux et la gestion de la demande.

Opportunité : les gouvernements peuvent reconnaître explicitement les coopératives dans les législations énergétiques, simplifier les procédures d'autorisation, réserver des capacités pour les projets communautaires et garantir un accès équitable au réseau, libérant ainsi un vaste potentiel de production décentralisée et renforçant la résilience du système énergétique.

L'accès au financement et à l'assistance technique demeure une contrainte majeure. Les prêteurs traditionnels privilégient les projets de grande envergure adossés à des garanties, reléguant au second plan les coopératives qui génèrent pourtant une valeur sociale et économique à long terme. De nombreuses coopératives manquent également de formation, d'assistance technique et d'outils numériques pour gérer des systèmes énergétiques complexes.

Opportunité : les banques de développement, les bailleurs de fonds et les autorités publiques peuvent élargir les mécanismes de financement concessionnel et mixte spécifiquement adaptés aux coopératives tout en s'appuyant sur les réseaux existants de SACCO pour mobiliser des capitaux à l'échelle communautaire

en faveur des énergies renouvelables. Combinée à un renforcement durable des capacités en matière de gouvernance et d'exploitation, cette approche permettrait aux coopératives d'investir dans les énergies renouvelables, le chauffage urbain et les mini-réseaux, les solutions de cuisson propre et les initiatives d'efficacité énergétique, tout en garantissant leur viabilité financière à long terme.

L'intégration dans les plans énergétiques nationaux reste souvent limitée, reléguant les coopératives à la marge des stratégies en matière d'énergies renouvelables, de chauffage, de refroidissement, de cuisson propre et des feuilles de route de la transition énergétique.

Opportunité : l'inclusion formelle des coopératives comme acteurs de la mise en œuvre dans l'élaboration des politiques publiques, l'extension des réseaux ruraux et les appels d'offres pour les énergies renouvelables renforce la coordination, valorise l'expertise locale et garantit une distribution équitable jusqu'au dernier kilomètre.

Les rôles des coopératives du côté de la demande et en matière d'efficacité sont sous exploités. Les coopératives peuvent stimuler l'efficacité énergétique, la transition vers les énergies thermiques renouvelables, l'adoption de solutions de cuisson propre et le développement de services de réponse à la demande, mais les politiques publiques mobilisent rarement ce potentiel.

Opportunité : donner explicitement aux coopératives les moyens de piloter des programmes du côté de la demande peut réduire les coûts du système, améliorer la stabilité du réseau et élargir l'accès grâce à un engagement de proximité fondé sur la confiance des communautés.

En levant les obstacles réglementaires, financiers, de planification et opérationnels, les coopératives énergétiques peuvent changer d'échelle rapidement, fournir des services énergétiques inclusifs et agir comme des partenaires de confiance pour atteindre un accès universel à une énergie durable et abordable dans le cadre de l'ODD 7.

APPEL À L'ACTION

Pour accélérer les progrès vers l'ODD 7, les gouvernements, les partenaires au développement et les institutions multilatérales devraient renforcer l'environnement favorable aux coopératives énergétiques et les reconnaître comme des partenaires clés de mise en œuvre :



1. Intégrer les coopératives dans les stratégies énergétiques nationales

Inclure les coopératives dans les plans relatifs aux énergies renouvelables, à l'énergie thermique et à la cuisson propre,



2. Élargir l'accès à des financements adaptés aux coopératives

Mettre en place des prêts concessionnels, des dispositifs de financement mixte, des fonds renouvelables, des mécanismes de conversion de prêts en subventions, des garanties pour réduire le risque des prêts bancaires

ainsi que des financements fondés sur les résultats spécifiquement conçus pour les coopératives. Soutenir les investissements dans la production d'énergies renouvelables, les mini réseaux, le transport et le stockage de l'énergie, les chaînes d'approvisionnement en énergie thermique renouvelable et les programmes d'efficacité énergétique tout en garantissant la viabilité financière à long terme.



3. Réformer les cadres réglementaires

Adapter les règles d'octroi de licences, de fixation des tarifs, d'accès au réseau et de passation des marchés afin de tenir compte des projets à l'échelle communautaire et de la propriété coopérative. Des procédures d'autorisation simplifiées, des garanties de raccordement au réseau pour les projets portés par les citoyens et des capacités d'enchères réservées permettront aux coopératives de participer pleinement aux marchés de l'énergie.



4. Investir dans le renforcement des capacités et l'appui technique

Assurer une formation continue en matière de gouvernance, d'exploitation, de gestion et de systèmes numériques. Renforcer la capacité des coopératives à planifier, exploiter et s'adapter à l'évolution des systèmes énergétiques afin de garantir fiabilité, efficacité et résilience.



5. Renforcer les solutions de la demande menées par les coopératives

Permettre aux coopératives de piloter des programmes d'efficacité énergétique, l'électrification des activités productives, les initiatives de cuisson propre à grande échelle, les services locaux de flexibilité et les mécanismes de réponse à la demande. En s'appuyant sur la connaissance fine des territoires par les coopératives, on réduit les coûts, on améliore la stabilité du réseau et la sécurité énergétique, et on élargit l'accès aux énergies renouvelables.



6. Renforcer les données, le suivi et la visibilité

Intégrer des indicateurs relatifs aux coopératives énergétiques dans les dispositifs nationaux de reporting, le suivi des ODD et la planification énergétique. Reconnaître les coopératives comme acteurs clés garantit une élaboration de politiques fondée sur des données probantes et reconnaît leur rôle dans la mise en place de solutions énergétiques inclusives, abordables et durables.



Cette note d'information fait partie de la série « **Construire ensemble un monde meilleur : Contributions des coopératives aux ODD** », produite par le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) et l'Alliance coopérative internationale (ACI) en soutien à l'Année internationale des coopératives 2025 (AIC 2025) des Nations Unies.

Sous le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur », l'AIC 2025 vise à sensibiliser, à promouvoir la croissance et à inspirer le leadership au sein du mouvement coopératif. Cette série explore la manière dont les coopératives contribuent aux progrès vers les 17 Objectifs de développement durable (ODD) en favorisant l'inclusion économique, la participation démocratique et la solidarité sociale pour plus d'un milliard de membres dans le monde.

Créé en 1971, le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) est un partenariat multipartite qui défend et soutient les entreprises coopératives centrées sur les personnes et autosuffisantes. Ses membres actuels comprennent l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre du commerce international (ITC).

copac coop Committee for the promotion and advancement of cooperatives



Nations Unies

Département des affaires économiques et sociales



UNRISD

UNITED NATIONS RESEARCH INSTITUTE FOR SOCIAL DEVELOPMENT



Organisation internationale du Travail



Centre du Commerce International



Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Alliance coopérative internationale et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne.

#coops4dev



Alliance Coopérative Internationale



Co-funded by the European Union